

BTS Photographie



Les titulaires du BTS sont capables d'assurer la prise de vue photographique (reportage, photo scientifique, travail en studio...), le développement et le tirage, l'élaboration et la retouche d'images numériques, la vente de produits et de matériel photo. Ils trouvent des emplois dans les laboratoires professionnels (qui réalisent des travaux pour les entreprises par exemple), les magasins spécialisés destinés au grand public (vente de matériel, développement), les services photo des entreprises. Ils peuvent s'installer comme artisans commerçants, devenir photographes indépendants ou s'insérer en tant que salariés dans une entreprise fabriquant ou vendant du matériel.

Ce BTS vise aujourd'hui à former des techniciens qui maîtrisent parfaitement la chaîne graphique (numérisation ou retouche d'images, scanner, PAO) et qui sont à même d'exercer des fonctions commerciales.

Cette formation concerne tous types d'images et pas seulement la photo : illustrations, infographies... La profession est en constante évolution puisque fortement subordonnée aux nouvelles technologies.

La formation porte sur la technique photo, en prise de vues ou en laboratoire : micro et macrophotographie, prise de vues, cadrage et esthétique, laboratoire d'optique, types de matériels photographiques, traitement de l'image numérique... Une part importante de l'enseignement est consacrée à la physique (sensitométrie en particulier) et à la chimie. Un enseignement en gestion et en communication permet aux titulaires du BTS de gérer un magasin spécialisé ou le rayon photo d'une grande surface et de conseiller la clientèle.

Débouchés

Photographe indépendant travaillant pour des agences ou la presse spécialisée, assistant photographe ou tireur labo développant les films, technico-commercial dans une entreprise spécialisée en matériel photo, photographe aérien, de mode ou de pub...

Métiers accessibles :

- photographe
- reporter-photographe

Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac Pro Photographie

Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
Culture générale et expression	2h	2h
Culture photographique et visuelle	2h	3h
Anglais	2h	2h
Sciences appliquées	3h	3h
Gestion et droit	4h	4h
Technologie Sensitométrie	5h	H4
Technologie Equipements	5h	H4
Prise de vue	5h	6h
Traitement de l'image	5h	6h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 - Culture générale et photographique	
Sous-épreuve : culture générale et expression	2
Sous-épreuve : culture photographique et visuelle	2
E2 – Langue vivante étrangère : anglais	2
E3 – sciences appliquées	2
E4 – Gestion et droit	3
E5 – Technologie : sensitométrie et équipements	4
E6 – Epreuve professionnelle de synthèse	
Sous-épreuve : rapport de stage en milieu professionnel	2
Sous-épreuve : projet photographique	5
Langue vivante étrangère 2 (facultatif)	Pts>10
Engagement étudiant (1) (facultatif)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet

de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E61 Rapport de stage en milieu professionnel

Descriptif des matières

- communication et esthétique de l'image
- marketing, économie
- droit, anglais
- Prise de vue argentique et numérique, traitement de l'image.
- Gestion et conservation des images
- Conseil et expertise technique
- Traitement numérique de l'image (numérisation, développement de fichiers, chromie, retouches, montage, impressions)
- communication orientée image
- sémiologie
- esthétique de l'image
- physique appliquée, chimie appliquée
- génie électrique, informatique appliquée
- technologie (récepteurs photosensibles et procédés, sensitométrie, équipements et systèmes)
- techniques de mise en œuvre (prise de vue, traitement de l'image)
- organisation et gestion commerciales

Stage

Un stage de 4 semaines minimum doit être effectué à la fin de la 1^{ère} année. Les étudiants doivent préparer un rapport de stage.

Durant la deuxième année de formation l'étudiant doit suivre un stage permettant de réaliser un projet technique en milieu professionnel.

Poursuite d'études

- Licence arts et techniques de l'image et du son – Université Aix-Marseille, UFR des sciences Aubagne (13)
- Concepteur-créateur en arts décoratifs – ENSAD Paris (75)
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles (13)
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section photographie – Noisy Le Grand (93)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Haute-Garonne (31)

Lycée de la photographie - ETPA - Auzeville-Tolosane (Privé sous contrat) /

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).